

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

1.1 Identifiant du produit

Nom du produit:
SqueezyKleen™ Nettoyeur de communications

Numéros d'identification du produit: TC- XXX (où XXX est le code du colis.)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Nettoyage des communications

Liste des conseils contre: N'est pas applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant:

American Polywater Corporation
11222 - 60th Street North
Stillwater, MN 55082 USA
Tel: 1-651-430-2270
Email: sds@polywater.com

1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les normes américaines OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17, WHMIS 2015).

Asp Tox 1 H304
Skin Sens 1 H317
Flam Liq 4 H227

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient: Distillats de pétrole, lumière hydrotraitée; d-Limonene



Pictogrammes:

Mot de signal: Danger

Mentions de danger:

H227 Liquide combustible
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires
H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. NE PAS FUMER.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P280	Porter des gants de protection.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331	Ne PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
P370 + P378	En cas d'incendie, utiliser d'autres moyens que l'eau pour l'éteindre.
P403 + P235	Stocker dans un endroit sûr et bien ventilé. Garder son calme. Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales et nationales.
P501	

2.3 Autres dangers: Pas d'information disponible.

3. Composition / Information sur les composants

Composant	CAS #	EC #	Wt. %	Classification SGH / CLP
Distillats de pétrole, lumière hydrotraînée	64742-47-8	265-149-8	<100	Aspic. Tox. 1 H304; EUH066 Peau Irrit . 3 H316; Flam Liq 4 H227
d-Limonene	5989-27-5	227-813-5	<10	Flam Liq 3, H226 Skin Irrit 2, H315 Skin Sens 1, H317 Aquatic Chronic 1, H410 Aquatic Acute 1, H400

4. Mesures de premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire:	En cas d'irritation des yeux due à l'exposition aux vapeurs, déplacez-vous à l'air frais. Rincer les yeux avec de l'eau propre. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Pour un contact direct avec les yeux, rincer avec une grande quantité d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements contaminés; Rincer soigneusement la peau à l'eau. Si une irritation se produit, consulter un médecin.
Inhalation (Respiration):	Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, déplacez-vous à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Si la respiration est difficile, fournir de l'oxygène. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion (avalier):	Ne pas faire vomir ou donner quelque chose par la bouche. Si la victime est somnolente ou inconsciente, placez-la sur le côté gauche avec la tête baissée. Ne laissez pas la victime sans surveillance. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial requis.

Danger par aspiration. En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer une pneumonie chimique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone, brouillard d'eau, produit chimique sec ou mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition dangereuse et sous-produits:

La combustion génère du CO, du CO₂ et de la fumée. La fumée peut être âcre et les fumées irritantes.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome, à pression positive ou à pression. Le contenant scellé peut accumuler de la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu.

6. Mesures de libération accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. NE PAS FUMER. Utilisez uniquement des outils anti-étincelles pour nettoyer le déversement. En cas de déversement dans un espace confiné, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs. Pour les intervenants en cas d'urgence: porter un appareil de protection respiratoire: demi-masque ou respirateur complet avec filtre (s) pour les vapeurs organiques en cas de déversement dans un espace confiné. Des gants de travail résistants aux hydrocarbures aromatiques sont recommandés. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées si des éclaboussures ou un contact avec les yeux sont possibles. Pour les petits déversements: les vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement adéquats.

6.2 Précautions environnementales:

Éviter le rejet dans l'environnement. Endiguer le déversement pour empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

6.3 Méthodes matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Absorber le déversement avec du sable ou des absorbants. Recueillir autant de matière déversée que possible en utilisant des outils anti-étincelles et transférer dans un récipient. Sceller le conteneur. Rappelez-vous que l'ajout d'un matériau absorbant ne modifie pas le risque de toxicité ou d'inflammabilité.

6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. NE PAS FUMER. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Pour usage industriel ou professionnel seulement. Éviter le contact avec des agents oxydants (par exemple le chlore, l'acide chromique, etc.)

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient hermétiquement fermé. Garder son calme. Conserver à l'écart des acides et des agents oxydants.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique sur ce produit pour plus d'informations.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Distillats de pétrole, lumière hydrotraitée (64742-47-8)

Pays / Source	Limite d'exposition à long terme	Limite d'exposition à court terme - 15 min
	8 heures TWA	
Fabricant, RCP * TWA	1200 mg / m ³	-
États-Unis, ACGIH TWA	Non-établi	Non-établi
États-Unis, OSHA PEL	2000 mg / m ³ , 500 ppm (comme distillats de pétrole (naphta))	-
Colombie britannique	200 mg / m ³	-

Alberta, Québec, Yukon,
Saskatchewan, Ontario * Non-établi

D-Limonène (5989-27-5)

Pays / Source	Limite d'exposition à long terme		Limite d'exposition à court terme - 15 min
	8 heures TWA		
États-Unis ACGIH TWA	Non-établi		Non-établi
États-Unis OSHA PEL	Non-établi		Non-établi
Alberta, Québec, Yukon, Colombie-Britannique, Saskatchewan, Ontario *	Non-établi		Non-établi

* procédure de calcul réciproque pour les hydrocarbures totaux

** Le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard se basent tous sur les TLV actuelles de l'ACGIH. Le Nouveau-Brunswick est basé sur une ancienne version ACGIH. Le Nunavik et les Territoires du Nord-Ouest sont fortement dépendants des TLV actuelles de l'ACGIH.

8.2 Contrôles de l'exposition**Protection respiratoire:**

La ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, une protection respiratoire est recommandée. Utiliser un respirateur ou un masque à gaz avec des cartouches pour les vapeurs organiques (approuvées par le NIOSH ou le CE) avec un pré-filtre à particules, P100 ou AP2.

Gants de protection:

En cas de contact répété ou prolongé avec la peau, il est recommandé d'utiliser des gants imperméables pour prévenir le dessèchement et l'irritation possible.

Matériel suggéré: Caoutchouc nitrile
Épaisseur suggérée: Pour un contact à court terme (<15 minutes), les éclaboussures utilisent 0,2 mm. Pour un contact complet, utiliser 0,4 mm

Le temps de pénétration exact n'a pas été déterminé. L'orientation est basée sur une chimie / matière similaire. La durée maximale d'utilisation doit être déterminée sur la base de 50% du temps de pénétration déterminé par la norme EN 374, partie III.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

Autre équipement de protection:

Il est suggéré qu'une source d'eau propre soit disponible dans la zone de travail pour rincer les yeux et la peau. Des vêtements imperméables doivent être portés au besoin.

9. Physique et chimique**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Apparence:	Liquide clair et incolore avec un parfum d'agrumes très léger.
Seuil d'odeur	Indisponible
pH:	Ne s'applique pas
Point de congélation:	<-58 ° F (<-50 ° C)
Point d'ébullition:	365 ° F (185 ° C) Initiale
Point de rupture:	> 140 ° F (> 60,5 ° C), coupelle fermée (PMCC)
Taux d'évaporation:	<0,1 (acétate de n-butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz): Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	Ne s'applique pas aux liquides LIE = 0,7% UEL = 6,1% -7,0%
La pression de vapeur:	<1 mm Hg <134 Pa @ 20 ° C
Densité de vapeur (Air = 1):	> 1,0
Gravité spécifique (H₂O = 1):	0,79

Solubilité dans l'eau:	Néant
Coefficient de partage: n-octanol / eau:	Indisponible
La température d'auto-inflammation:	Indisponible
Température de décomposition:	Indisponible
Viscosité:	Indisponible

9.2 Autres informations

Volatiles (% en poids):	100%
Contenu de COV:	790 g / l

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir les rubriques restantes dans la section 10.

10.2 Stabilité chimique

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun connu

10.4 Conditions à éviter:

Évitez la chaleur, les flammes et les étincelles.

10.5 Matériaux incompatibles :

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë

Contact oculaire:

Un contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation des yeux. Cette irritation est minime et devrait être transitoire.

Contact avec la peau:

Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut éliminer les huiles, entraînant des rougeurs, un assèchement et des gerçures. Les personnes atteintes de troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles à l'irritation cutanée de ce produit.

Potentiel d'irritation et de sensibilisation:

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux. Cela peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Inhalation (Respiration):

Les vapeurs de solvants pétroliers concentrés peuvent provoquer une irritation du nez et de la gorge. L'exposition prolongée à des concentrations de vapeurs trop élevées peut entraîner une dépression du système nerveux central (p. Ex. Somnolence, étourdissements, perte de coordination et fatigue). Les personnes ayant une fonction pulmonaire altérée peuvent éprouver des difficultés respiratoires supplémentaires en raison des propriétés irritantes de ce matériau.

Ingestion:

L'ingestion de grandes quantités peut causer une irritation du tube digestif, une dépression du système nerveux (p. Ex., Somnolence, vertiges, perte de coordination et fatigue).

Toxicité pour les animaux

Distillats de pétrole, lumière

hydrotraitée: DL₅₀ (rat oral) > 5000 mg / kg

DL₅₀ (lapin dermique) > 2000 mg / kg

	CL ₅₀ (rat inhI) > 4,3 mg / L, 4 heures
d-Limonene:	DL ₅₀ (rat oral) > 5000 mg / kg
	DL ₅₀ (lapin dermique) 5000 mg / kg
	RD ₅₀ 1000 ppm

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Basé sur les propriétés physico- chimiques du matériau.

Exposition chronique:**Toxicité pour la****reproduction:**

Indisponible.

Mutagénicité

Indisponible.

Tératogénicité

Indisponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Aucune donnée de point final

Produits**toxicologiquement****synergiques:**

Indisponible.

Statut cancérigène:

Cette substance n'a pas été identifiée comme cancérigène ou cancérogène probable par le NTP, le CIRC ou l'OSHA et n'a aucun de ses composants.

12. Informations écologiques**12.1 Toxicité:****Écotoxicité:**

Pas d'information disponible.

Toxicité aquatique

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Devrait être biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible

12.4 Mobilité dans le sol:

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Ce produit n'est pas, et ne contient pas une substance qui est un PBT ou vPvB .

12.6 Autres effets néfastes:

Aucun connu

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

14. Informations sur le transport**Numéro ONU**

Non listé

UN Nom d'expédition**correct:**

N'est pas applicable

Classe (s) de danger pour le transport:

N'est pas applicable

Groupe d'emballage:

N'est pas applicable

Dangers**environnementaux:**

Aucun connu

Précautions spéciales:

Aucun connu

TMD:

Non réglementé

OACI / IATA-DGR:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

ADR / RID:

Non réglementé

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**États-Unis Fédéral et État**

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Catégories de risque pour les rapports de la section 311/312 de la LEP	<u>Aigu</u> Non	<u>Chronique</u> Non	<u>Feu</u> Oui	<u>Pression</u> Non	<u>Réactif</u> Non
---	---------------------------	--------------------------------	--------------------------	-------------------------------	------------------------------

<u>Composants</u>	<u>CERCLA / SARA Sec 302 Substance dangereuse RQ</u>	<u>EHS TPQ</u>	<u>SARA Sec. 313 Libération toxique</u>
--------------------------	---	-----------------------	--

Les composants ne sont pas affectés par ces réglementations Superfund.

Cotes NFPA:	Santé:	1
	Feu:	2
	Réactivité:	0

Les cotes de risque de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou d'autres situations d'urgence similaires. Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance figurant sur la liste des substances candidates REACH $\geq 0,1\%$ SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / CEE. Ne contient pas de substances REACH avec des restrictions de l'Annexe XVII.

Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC.

Australie

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.
Dangereux selon les critères de NOHSC Australia.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange par le fournisseur.

16. Autres informations**Abréviations et acronymes:**

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail
CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage
STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles
DL₅₀ = Dose létale médiane
DNEL = Niveau dérivé sans effet
ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
TSCA = Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis)
LIS = Liste intérieure des substances (Canada)
AICS = Inventaire australien des substances chimiques

Classification du mélange selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

H227	Liquide combustible
	Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires
H304	respiratoires
H317	Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Procédure de classification

Test physique
Méthode de calcul.
Méthode de calcul.

Date de révision: 1^{er} août 2017
Numéro de révision: 7
Remplace 2 janvier 2015
Autre: Anglais vers le français; 27 juin 2018
Indication des Section 1, 2, 8, 16 mise à jour: codes de précaution ajustés, informations supplémentaires sur les limites d'exposition.
changements: Écrit en conformité avec les dispositions de l'OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont considérées comme fiables. Cependant, le fournisseur n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et responsabilités dans la manipulation de ce produit.